

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025

SAMEDI 8 FEVRIER 2025

SALLE DES FETES

Pargny-sous-Mureau



Le Président ouvre la séance vers 15h05 en remerciant pour la présence l'ensemble des invités.

Sont présents 36 adhérents et 2 invités.

Il remercie particulièrement :

**Monsieur LECLERC Simon :**

2ème vice-président du Conseil Départemental des Vosges

Conseiller Départemental du canton de Neufchâteau-Châtenois

Président de la Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges Maire de Neufchâteau

**Madame HUMBERT Dominique :**

Conseillère Départementale du canton de Neufcâteau-Châtenois

Vice-présidente de la communauté de Communes de l'Ouest des Vosges

Maire d'Autigny la Tour

**Monsieur VIDOT Cyril**

Maire de Liffol le Grand

Vice-président de la communauté de Communes de l'Ouest des Vosges

Cela montre l'intérêt porté aux activités de notre association et à l'histoire de notre village et leur attachement pour notre abbaye.

Le Président confirme l'ordre du jour

### **1. Accueil**

### **2. Partie statutaire**

- Rapport moral : rétrospective 2024
- Rapport financier
- Renouvellement d'un tiers des membres du CA
- Montant de la cotisation 2025

### **3. Partie informative**

- le château et l'éperon barré de Mureau par  
Monsieur Alain CATHERINET membre de la Société  
Historique et Archéologique de la Haute-Marne et de celle  
de Langres

- les recherches archéologiques 2024

- les projets de 2025

#### **4. Moment convivial**

#### **5. Moment convivial**

### **RETROPECTIVE DE L'ANNEE**

Jean-Pierre AUBERTIN indique que si pour les deux années précédentes le nombre d'adhérents était resté à 130 environ, pour 2024, nous notons une légère érosion

Années	Nombre d'adhérents
2017	78
2018	116
2019	127
2020	149
2021	149
2022	132
2023	131
2024	122

Aujourd'hui 36 adhérents sont présents soit 30%

45 adhérents se sont excusés soit 37%

C'est-à-dire que 81 adhérents ont répondu 67%

### **RETROPECTIVE de l'ANNEE 2024**

**17 février** : assemblée générale (voir le procès-verbal sur notre site)



### **18 février** : Le goûter chantant

Un très bel après-midi, au cours duquel les œuvres interprétées étaient choisies par l'assistance (85 adultes, 6 enfants) avec une collation à l'entreacte.



Vincent est toujours aussi apprécié.

Le Président rappelle qu'il chantera de nouveau, le 9 février afin de profiter de la gratuité de la salle (une fois par an). Seule l'électricité est facturée par la commune.

### **16 avril :**

Grande fut la surprise et le très fort mécontentement. Des personnes indélicates ont déversé un camion d'objet en tout genre sur le site de Mureau.

Il a fallu un après-midi, à 6 personnes, pour trier l'ensemble, mettre dans des sacs et aller à la déchetterie de Neufchâteau.



**12 mai :**

Nous avons accueilli quelques membres de la Société Historique et Archéologique de la Haute-Marne et de celle de Langres pour découvrir notre riche patrimoine

**1er juin :**

Concert de musique des Balkans, par le groupe RASKOVNICK

Manifestation organisée avec le service culturel de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien dans le cadre de la saison culturelle 2023-2024

Initialement prévu sur le site de l'abbaye, la météo nous a contraint de nous replier en l'église.

Plus de 60 personnes, étaient présentes et ont fortement apprécié le spectacle.

**16 au 28 septembre** : Fouilles archéologiques



De nouveau cette année, Noémie a organisé une campagne de fouilles archéologiques sur le site de Mureau et plus précisément sur l'emplacement de l'église de l'abbaye.

Elle avait constitué une équipe d'une douzaine d'archéologues avec des compétences différentes pour une étude complète des diverses découvertes.

Cette campagne, à leurs dires, a été très fructueuse et très instructive.

Les études de tous les découvertes sont actuellement à l'étude dans des laboratoires spécialisés.

Je me dois d'effectuer quelques précisions.

- Le financement de cette action est assuré par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine (Service Régional d'Archéologique)
- Ce sont des recherches scientifiques, qui oblige au respect d'un protocole strict : emplacements délimités, travail minutieux, prises de notes, localisations précises, relevés précis, photos...
- Nécessité d'arrêtés préfectoraux pour la réalisation et l'utilisation de matériel spécifique
- Suivi par des agents de la DRAC

Difficile à comprendre pour des amateurs comme nous, toujours impatients de connaître immédiatement et d'être au plus près de l'action, insouciant des conséquences au risque de nuire aux recherches.

Noémie LENOTRE et ses amis archéologues ou étudiants en archéologies étaient très satisfaits du résultats de ces fouilles :

- Découverte d'un pavage
- D'objets métalliques

- Diverses pierres...

## **21 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine

Ce dimanche après-midi, Noémie a pu expliquer ces travaux au public et à 16h nous avons accueilli le chœur des adultes de l'école de musique de Neufchâteau.

Félicitations pour leur prestation.

Un grand merci à eux



## 4 octobre : sortie du livre des JEV 2023



Sortie du livre regroupant tous les actes des Journées d'Etudes Vosgiennes que nous avons organisées en octobre 2023.

Elaboré par la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges, ce livre est une référence sur l'histoire, le Patrimoine de la vallée de la Saône. Il compte près de 600 pages.

Un quart du livre est consacré à Pargny et pas seulement l'abbaye mais aussi l'église, le grand lavoir, l'école...

Un regret tout de même, l'absence de représentants de la municipalité de notre village pour de tels événements louant la richesse de notre patrimoine et faisant découvrir la riche histoire de notre village.

## BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

Le Président donne la parole à Gilles, le trésorier pour la présentation des comptes de l'exercice 2024

Produits	Exercice	Exercice n-1
<b>Produits d'exploitation (Total I)</b>	<b>5 959,60 €</b>	8 982,93 €
Vente bière	28,00 €	
Vente livre JEV	3 300,00 €	
Vente livres Dreyer	142,50 €	
Vente confiture	60,00 €	
Produits manifestation	1 399,10 €	
Cotisations	1 030,00 €	
<b>Produits exceptionnels (total II)</b>	<b>15 547,56 €</b>	19 984,53 €
Dons particuliers	2 743,00 €	
Subventions fonctionnement	2 180,00 €	
Amortissement subventions	10 624,56 €	
<b>Produits financiers (total III)</b>	<b>545,68 €</b>	320,98 €
Intérêts livret	545,68 €	
<b>Total I+II+III</b>	<b>22 052,84 €</b>	
<b>Total compte de résultat</b>	<b>22 052,84 €</b>	29 288,44 €

Charges	Exercice	Exercice n-1
<b>Charges d'exploitation (total I)</b>	<b>5 519,53 €</b>	11 966,14 €
Achat La Chauvette	224,00 €	
Achat Laroppe	177,84 €	
Achat Livres JEV	3 797,00 €	
Matériel de bureau	99,99 €	
Petites fournitures	2,50 €	
Assurances	111,15 €	
Site Internet	182,34 €	
Publications	16,44 €	
Frais Manifestations	407,62 €	
Cotisation FDSSVosges	50,00 €	
Rémunération- Charges Chanteur	250,00 €	
Cotisation - Dons	200,65 €	
<b>Amortissements (Total II)</b>	<b>16 589,49 €</b>	11 732,88 €
Travaux 1ère Tranche/10 ans	5 439,80 €	
Travaux 2e Tranche/10 ans	5 563,57 €	
Travaux Fronton/Sans	5 298,12 €	
Travaux Canal/Sans	288,00 €	
<b>Stocks ( total III)</b>	<b>-2 265,85 €</b>	828,40 €
Chauvette	-224,00 €	
Laroppe	-177,84 €	
Livres	-1 864,01 €	
<b>Total I+II+III</b>	<b>19 843,17 €</b>	
<b>Bénéfice</b>	<b>2 209,67 €</b>	
<b>Total Compte Résultat</b>	<b>22 052,84 €</b>	29 288,44 €

<b>Passif</b>	Montant	Amortissement	Montant net	Rappel N-1
<b>Capitaux Propres</b>			<b>44 616,44 €</b>	<b>41 832,79 €</b>
Report à Nouveau	42 406,77 €			
Résultat Exercice	2 209,67 €			
<b>Subventions</b>			<b>75 206,42 €</b>	<b>72 686,98 €</b>
Subventions Travaux	51 824,35 €			
Fondation Patrimoine	57 063,20 €			
Amortissements		33 681,13 €		
<b>Total Passif</b>			<b>119 822,86 €</b>	<b>106 044,78 €</b>

<b>Actif</b>	Montant	Amortissements	Montant net	Rappel N-1
<b>Immobilisations</b>			<b>92 236,88 €</b>	<b>110 386,37 €</b>
Foncier	1 000,00 €			
Travaux 1ère Tranche	54 398,00 €			
Travaux 2de Tranche	57 075,97 €			
Travaux Fronton+Canal	25 930,00 €			
Amortissements cumulés		46 167,09 €		
<b>Stocks</b>			<b>2 265,85 €</b>	<b>828,40 €</b>
Laroppe	177,84 €			
La Chauvette	224,00 €			
Livres Dreyer	478,03 €			
Livres JEV	1 385,98 €			
<b>Valeurs Mobilières</b>			<b>23 520,13 €</b>	<b>3 724,00 €</b>
Compte Courant	213,05 €			
Livret	21 785,38 €			
Caisse	1 521,70 €			
Créance	1 800,00 €		1 800,00 €	
<b>Total Actif</b>			<b>119 822,86 €</b>	<b>106 044,78 €</b>

L'exercice montre un bénéfice de 2209,67 euros qui cumulé aux bénéfices des autres exercices donne un disponible de 23520,13 €

Le Président remercie Gilles et Pascale pour la présentation de ces comptes et les félicite pour la tenue rigoureuse de la comptabilité.

Cet argent disponible permettra de réaliser les projets qui seront présentés au courant de cette assemblée générale,

## REMERCIEMENTS



Tout au long de l'année, le site de Mureau est d'une propreté exemplaire. Très remarqué par les visiteurs, qui nous adressent des messages de félicitations.

Bravo et merci Claude



Merci à Guillaume , Francis, Gilles, Emmanuel, Gilles toujours disponibles pour installer, désinstaller le matériel nécessaire à nos diverses manifestations.

Le Président remercie aussi:

- . nos amis de la presse locale, Danièle (Vosges-Matin) et André (l'Abeille de la Plaine) qui sans faillir annoncent et relatent nos actions depuis bientôt 10 ans
- . tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenu au cours de cette année dans nos démarches et actions diverses :
  - . La Directrice et le personnel et le Président de l'Office du

Tourisme de l'Ouest des Vosges

- . Marie-Chantal SCHNEIDER qui anime notre page Facebook.
- . Patrice RAYNAUD pour son implication et la tenue du site internet
- . Le petit groupe de personnes qui prépare, nettoie, range tout ce qui est nécessaire et fait le succès de nos manifestations

. nos partenaires :

La Miroiterie de la Vôge  
 La Manufacture Henryiot  
 les Caves Vincent LAROPPE,  
 la Brasserie La CHAOUETTE,  
 la Librairie LAMBERT,  
 la Maison de la Presse à Neufchâteau,  
 l'Unico de Liffol le Grand

. Et tous nos donateurs

### **MONTANT DE L'ADHESION 2024 :**

Le conseil d'administration propose de ne pas modifier le montant de la cotisation annuelle et de la laisser à 10 euros par adhérent.

A l'unanimité, l'assemblée vote cette proposition.

### **RENOUVELLEMENT D'UN TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Ensuite le Président demande à l'assemblée de procéder au renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration.

Par respect des statuts de notre association, le mandat d'un(e) administrateur (trice) est de 3 ans. Par conséquence chaque année il nous faut renouveler le tiers du conseil.

Cette année, c'est le tour de Corinne, Emmanuel, Guillaume de voir leur mandat arrivé à terme. Tous les trois souhaitent poursuivre leurs fonctions au sein du conseil d'administration ainsi je vous présente leur candidature.

A l'unanimité, l'assemblée élit Corinne, Emmanuel, Guillaume.

## **QUITUS**

Le président rappelle les objectifs de l'association, fixés en 2016 lors de la création de l'association.

Il explique ce que signifie: donner quitus aux administrateurs et aux administratrices. C'est reconnaître que les administrateurs ont effectué au cours de l'exercice écoulé une gestion conforme aux objectifs de l'association et décharge ceux-ci de toute responsabilité sur les actions menées.

A l'unanimité, l'assemblée donne quitus aux administrateurs(trices)

## **PARTIE INFORMATIVE**

La partie statutaire de l'assemblée générale étant terminée, le président passe à la partie informative, il donne la parole à Monsieur Alain CATHERINET, membre de la Société des Sciences Naturelles de d'Archéologie de Haute-Marne et de celle de Langres. Celui-ci explique avec pédagogie, les éperons barrés et les mottes castrales comme celle de Mureau.

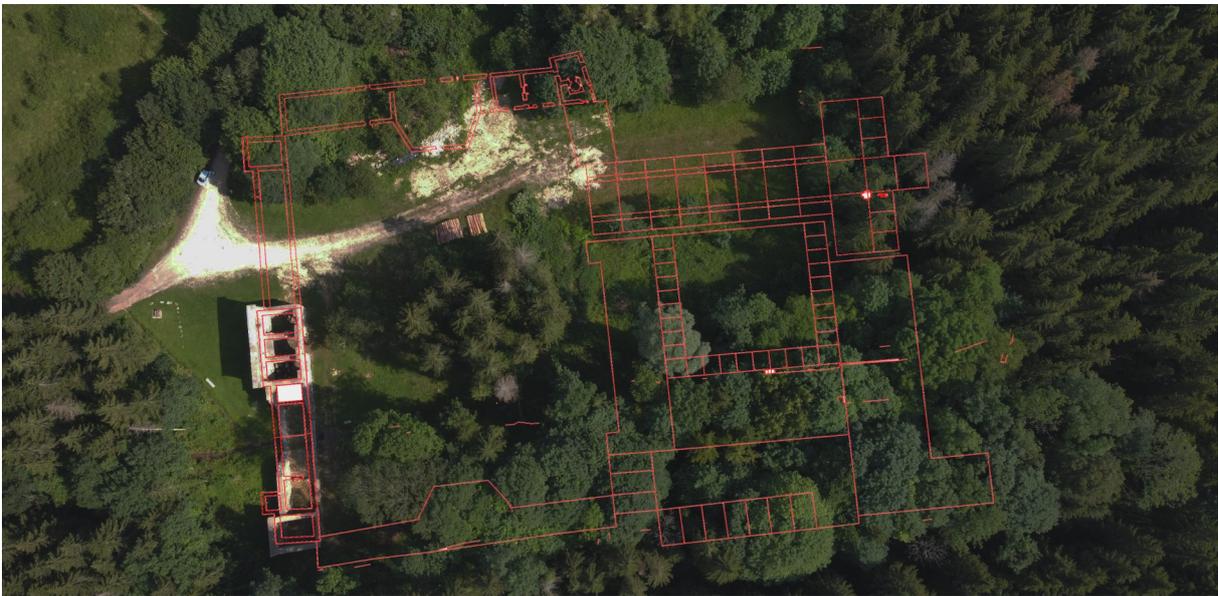


Une conférence très instructive à visualiser sur notre site internet ou en annexe.

Le Président remercie très chaleureusement Alain.

## **PROJETS 2025**

- Achat du terrain emprise de l'abbaye



- élaboration d'un nouveau montage 3D plus complet

- **9 février 2025** : goûter chantant

- **3 et 4 mai 2025** :

Le président informe que le Père Bernard ARDURA, sera l'invité de l'association. Le Père ARDURA est un chanoine prémontré, écrivain, philosophe, Docteur en théologie, membre de la Curie au Saint Siège, il a été nommé par les Papes Jean-Paul II, Benoît XVI et François a différentes missions. En dernier il était président du Comité Pontifical

des Sciences Historiques au Vatican et a été chargé de travailler sur la canonisation du Père Charles de Foucault.



Au cours de son séjour à Pargny :

- nous lui ferons découvrir notre association et ses réalisations
- il effectuera une conférence le samedi 3 mai à 17h au Trait d'Union à Neufchâteau avec possibilité de le rencontrer à l'issue
- il présidera une messe le dimanche 4 mai à 10h en l'église de Pargny

Vers 16h45, l'ordre du jour étant épuisé, le président clos cette assemblée générale en invitant les participants à partager le verre de l'amitié.